

## PV DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 15 DECEMBRE 2015

Le Conseil d'Administration est ouvert par M. SCHMITT, Proviseur à 17h40.

Le quorum est atteint avec 14 personnes.

Madame Soizic Le Livec accepte la tâche de secrétaire de séance.

### **Membres Présents :**

M. Yvan SCHMITT – Proviseur

M. Amaury MANGIN – Directeur du Primaire

M. Philippe FIEVET – Directeur Administratif et Financier

Mme Corine LAFOND – CPE

M. Alain FERAUT – Représentant du personnel administratif et technique

Mme Christine FERLAT – Représentante des enseignants du secondaire

M. Nicolas URLACHER – Représentant des enseignants du secondaire

Mme Carolyn HUNGU – Représentante des enseignants du primaire

Mme Soizic LE LIVEC – Représentante des enseignants du primaire

M. Thibaud MARTIN – Représentant du Comité de Gestion

Mme Christelle OCHANINE – Représentante des parents d'élève au Conseil d'établissement

M. Nestor BIGIRINDAVYI – Représentant des parents d'élève au Conseil d'établissement

Mlle Joëlle ABDALLA – Représentante des élèves du secondaire

M. Iyane-Serge BIKPO – Représentant des élèves du secondaire

M. Jean GLISIA – Conseiller Consulaire

### **Membres excusés :**

M. Jean-Pierre TUTIN – COCAC

M. Francis DON - Représentant des parents d'élève au Conseil d'établissement

### **Membres Absents :**

M. Christian CALDARA – Conseiller Consulaire

M. Grégoire SCHWEBIG – Conseiller Consulaire

### **1-1/ Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 15 octobre 2015 : VOTE**

Le PV de la réunion du 15 octobre 2015 est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

## 2-1/ Organisation des enseignements : poste d'enseignant en physique-chimie / technologie

Monsieur Jean-Michel Goutier, professeur de physique / chimie (en classes de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) et de technologie (6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) a démissionné de ses fonctions, pour des raisons purement personnelles à la date du 15 novembre.

Un appel à candidature a été immédiatement diffusé et des emplois du temps temporaire ont été mis en œuvre.

M. MERENDET professeur de sciences physiques a par ailleurs accepté d'enseigner dans les deux classes de 4<sup>ème</sup> en plus de son service d'enseignement.

Les parents des élèves ont été informés de ces organisations spécifiques jusqu'au 18 décembre.

A cette date, malgré la diffusion la plus large possible de la fiche de poste, aucune candidature répondant à tous les critères n'a été enregistrée. L'association AGIR a été sollicitée avec l'accord du Comité de Gestion, elle diffuse elle aussi notre proposition de poste.

A l'heure actuelle, les décisions relatives à la rentrée de janvier sont les suivantes :

- L'organisation des cours de sciences physiques :
  - M. MERENDET en 4<sup>ème</sup>,
  - Mme DROUARD en 5<sup>ème</sup>, (nouvellement recrutée)
- Poursuite de la recherche d'un(e) enseignant(e) en technologie

## 3- Voyages scolaires

- Procédures d'autorisations préalables des sorties et voyages scolaires par le COCAC

Faisant suite aux attentats qui se sont déroulés en France, le MEN et l'AEFE ont diffusé des consignes très strictes aux établissements du réseau : toute sortie ou voyage (y compris les projets déjà validés en Conseil d'établissement) doit être soumis au SCAC pour autorisation expresse.

- Voyages en Europe

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas financer les deux projets de voyage en Europe qui avaient été envisagés (Londres- Angleterre au printemps 2016 ainsi que Berlin-Allemagne à l'automne 2016).

La contribution du budget de l'établissement constitue dans la prise en charge de la part « accompagnateurs ».

Sans cette prise en charge, les voyages ne sont pas organisés.

Monsieur Martin explique que, suite à la perte de 20000 Euros l'an dernier, en raison de l'annulation du voyage des 5èmes en Angleterre, le CA a fait le choix budgétaire et politique de privilégier les voyages au Kenya et dans la région.

Madame Ferlat remarque que, puisque le projet de voyage en Angleterre avait été budgétisé pour avril 2015 en incluant la part des accompagnateurs, pourquoi ne l'est-il plus aujourd'hui ?

Monsieur Martin répond que cette part a été dépensée pour les frais de réservation qui n'ont pas été récupérés.

Madame Ferlat considère que les voyages en Europe présentent un grand intérêt culturel pour les élèves et déplore le fait que les collègues préparent ce voyage n'aient pas été avertis plus tôt.

A cela, Monsieur Martin répond que la décision a été prise fin novembre.

Monsieur Glisia craint que l'annulation de cette année constitue un précédent et que les voyages en Europe soient systématiquement refusés. Il note que le risque financier peut être géré notamment par le biais d'assurances annulation.

Monsieur Martin suggère alors que les parents des élèves concernés par ces voyages supportent les risques. Il estime que le Lycée (et donc tous les parents) n'a pas à supporter ce coût les élèves.

Monsieur le Proviseur suggère que pour le prochain CE de la rentrée, les représentants du Comité de gestion présentent les décisions de principe du Comité de gestion.

### **3-1 Projet de voyage : tournoi de rugby à Tananarive (Madagascar)**

Monsieur Buffe (invité au CE), présente ses projets de voyage. Pour les différents projets, seuls les frais de transport sont à la charge des familles ; les enfants seront hébergés dans des familles d'accueil.

Le lycée français de Tananarive (Madagascar) organise deux tournois du 4 au 9 avril (déplacement et séjour du 3 au 10 avril).

Un tournoi « Mixte U 13 » fait se rencontrer 12 équipes mixtes (5 garçons et 5 filles issues des classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>). C'est la 1<sup>ère</sup> édition de ce tournoi pour les moins de 13 ans.

Un tournoi « 7even U19 » fait se rencontrer 120 élèves de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale de la zone Océan indien / Afrique. C'est la 2<sup>nde</sup> édition de ce tournoi.

Mme Ferlat fait remarquer que le bac blanc commencera le 11/04/2016. Les élèves participant au tournoi s'engagent-ils à se préparer à l'examen ?

M. Buffe répond que les élèves peuvent anticiper et réviser avant le tournoi ou qu'ils pourront prendre leurs cours et réviser le soir.

Les 22 élèves seront accompagnés par 4 enseignants : M. BUFFE, M. YOGA, M. OTIENO (AES rugby) et une enseignante à définir.

Le principe du projet de voyage est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 14                                      Abstention : 0                                      Contre : 0

Le projet de voyage bénéficie du soutien d'un sponsor privé. Un tournoi de football payant sera organisé le 16 janvier 2016 afin de réduire la participation financière des familles.

La participation financière des familles est d'un montant maximal de 874 euros

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 874 euros.

Pour : 14                                      Abstention : 0                                      Contre : 0

### **3-2 Projet de voyage : tournoi de rugby du TREFLE (tournoi de rugby des établissements français localisés à l'étranger)**

L'école Claude Bernard et le collège Anatole France organisent à Casablanca le 2<sup>nd</sup> tournoi TREFLE. Ce tournoi réunira 25 écoles du réseau de l'AEFE venus de tous les continents, la manifestation est parrainée par l'AEFE.

Le tournoi se déroule du 16 au 21 mai.

Les déplacements et séjours se déroulent du 12 au 23 mai.

Le tournoi concerne 12 élèves du nouveau cycle 3 : CM1-CM2 et 6<sup>ème</sup>

Les 12 élèves seront accompagnés par 2 enseignants : M. BUFFE et Mme RECIZAC.

Le principe du projet de voyage est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 13                      Abstention : 1              Contre : 0

Le projet de voyage bénéficie du soutien d'un sponsor privé.

La participation financière des familles est d'un montant maximal de 680 euros

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 680 euros.

Pour : 13                      Abstention : 1              Contre : 0

### **3-3 Projet de voyage : projet astronomie et astrophotographie à Djibouti du 6 au 13 février**

Ce projet de voyage a déjà été autorisé par le CE en date du 15 octobre.

Il y avait une incertitude sur la semaine retenue : il s'agit de la semaine du 8 au 12 février.

### **3-4 Projet B de voyage scolaire pour la classe de CE2 B : classe verte à Naivasha**

Un projet de classe de mer a déjà été validé lors du CE précédent, le projet consiste en une classe de mer à Watamu du 14 au 18 mars.

Madame Ochanine s'inquiète de savoir si une assurance annulation est prévue pour ce voyage au cas où l'Ambassade ne donnerait pas le feu vert.

Monsieur le Proviseur lui répond qu'en cas d'accord de principe des parents sur le projet, il interrogerait à nouveau l'Ambassade avant que les réservations ne soient effectuées.

Par souci de précaution, et dans l'hypothèse où un déplacement à Watamu ne serait plus autorisé pour des raisons de sécurité, un plan « B » est présenté par M. KENTAOUI.

Le projet de voyage consiste en une classe verte à Naivasha, à Elsamaere Center du 14 au 17 mars. Dans ce cas, une activité escalade serait organisée dans un premier temps à Nairobi (gymnase + Diamond Plaza), au Hell's Gate Park ensuite.

Les 22 élèves seront accompagnés par M. Kentaoui et 3 adultes.

Le principe du projet de voyage est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 14                      Abstention : 0              Contre : 0

La participation financière des familles est d'un montant maximal de 22 700 KES.

Des activités de financement sont prévues (vente de gâteaux, calendrier...)

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 22 700 KES.

Pour : 14                      Abstention : 0              Contre : 0

#### **4 Les mesures de sécurité au LDD**

Monsieur le Proviseur propose un point d'information sur les mesures de sécurité mises en place, avec notamment un relèvement du niveau des contrôles d'accès sur l'ensemble de l'établissement. Un document synthétique (joint en annexe) est diffusé et commenté.

Les exercices d'alerte d'incendie et de confinement qui se sont déroulés dernièrement au Lycée ont mis en évidence certains dysfonctionnements qui seront corrigés. Un plan d'évacuation pour les classes les moins protégées est également à l'étude.

Monsieur le Proviseur précise que le poste de responsable de sécurité a été pérennisé par le CA.

#### **5 / Questions diverses posées par les représentants des parents d'élèves :**

##### **5-1- Communication de la direction vers les parents :**

« Celle-ci est dans l'ensemble appréciée par les parents qui trouvent une amélioration par rapport à l'an dernier et vous en remercient.

Toutefois, concernant le recrutement du nouveau professeur de physique-chimie et du nouveau professeur de technologie, les parents trouvent que la direction ne communique pas assez.

Il semblerait qu'un professeur de physique-chimie ait été recruté pour janvier mais aucune information officielle n'a été envoyée aux familles à ce sujet. »

Le Proviseur prend acte de la rapidité avec laquelle certains représentants des parents disposent de certaines informations, mais tient à préciser que la candidate qui est prévue pour les enseignements de la physique-chimie en classe de 5<sup>ème</sup> a été reçue en entretien le lundi 14 décembre, et que son recrutement a été acté lors du Conseil d'Administration du même 14 décembre. Le chef d'établissement ne peut pas communiquer sur des hypothèses de remplacement et doit bien attendre la validation des options qu'il propose au CA (le Proviseur rappelle que la signature d'un contrat de travail en droit local est de la compétence exclusive du CA).

Pour ce qui concerne l'enseignement de la physique-chimie en classe de 4<sup>ème</sup>, celui-ci sera assuré par M. MERENDET, qui assure les enseignements depuis le 16 novembre.

Mme DROUARD, nouvellement recrutée, enseignera la matière en classe de 5<sup>ème</sup>.

Concernant l'enseignement de la technologie : aucune candidature n'a pu être retenue. Le Proviseur poursuit ses recherches et a fait appel avec l'accord du CA à l'association AGIR.

Maintenant que les décisions sont validées pour l'enseignement de la physique-chimie, le Proviseur va en informer les familles.

Si aucune candidature n'est proposée par l'association à la reprise des cours en janvier, le Proviseur proposera à nouveau des emplois du temps spécifiques.

## **5-2- Cantine :**

« - Y a-t-il un ordre de passage des élèves ? En effet, il semblerait que les lycéens puissent passer à l'heure qu'ils veulent et doublent les élèves plus jeunes. Qui est chargé de surveiller cela ? La personne ayant cette fonction a-t-elle l'autorité suffisante ? »

Madame LAFOND, CPE répond à la question : 540 élèves doivent manger en une heure. Un ordre de passage est établi à l'école et au collège pour éviter les bousculades. Les Lycéens peuvent, quant à eux, aller déjeuner quand ils le souhaitent. L'embauche d'une responsable de la gestion de la cantine est souhaitable. Par ailleurs, il est prévu pour désengorger la cantine d'installer un espace à part pour les Lycéens.

Monsieur Martin indique que cette question sera évoquée en CA à la rentrée de janvier.

« - Quantité de nourriture : les serveurs mettent dans les assiettes des enfants (du moins les premiers servis) à la fois de la viande, du poulet et du poisson. Ceci a pour conséquence que de la nourriture est gaspillée (car les assiettes ne sont pas terminées) et surtout, les enfants passant en dernier n'ont plus assez à manger.

- Qualité de la nourriture : certains parents notent une quantité trop importante de plats frits et pas assez de légumes. »

Le Proviseur rappelle l'existence d'une « commission cantine » qui s'est déjà réunie à deux reprises.

Toutes les personnes volontaires peuvent participer aux réunions.

Le membre du Comité de gestion qui est chargé de l'animation de cette commission est M. POUSSARD.

- « Les parents ne trouvent pas les menus hebdomadaires, ni sur Pronote, ni sur le site internet du LDD. »

Le Proviseur confirme que les menus sont en ligne sur le site du lycée (onglet « présentation générale » puis « restauration scolaire »)

Ils peuvent également être consulté dans PRONOTE (« communication » puis « menus »).

## **5-3- Voyages scolaires :**

« Les parents du collège aimeraient que toutes les classes bénéficient d'un voyage scolaire, pas forcément loin, mais ayant pour objectif à la fois la découverte du Kenya et la cohésion de la classe (au moins les classes de 6e, 5e et 4e). Y a-t-il une politique d'établissement à ce sujet ou bien cela est-il laissé à la décision de chaque professeur principal ? »

Le Proviseur indique que les enseignants n'ont pas obligation d'organiser des voyages scolaires et Monsieur Glisia précise que tout enseignant peut s'engager dans l'organisation d'un voyage scolaire, ce n'est pas du domaine exclusif du Professeur principal.

## **5-4- Remise des livrets trimestriels en primaire :**

« Plusieurs parents (nouveaux dans l'établissement) ont été surpris du fait qu'une journée soit banalisée pour les rencontres parents/ instituteurs et la remise des livrets.

Dans la plupart des autres établissements AEFE, ces rencontres sont organisées hors temps scolaire, sur plusieurs après-midi, selon un principe de prise de rendez-vous (comme ici, mais sur plusieurs après-midi, après 15h ou après 12h pour les journées courtes).

Bien entendu, cela implique que les enseignants reçoivent les parents en dehors de leurs heures de travail. Pourquoi cela se fait-il ailleurs mais pas à Nairobi ? »

Le Directeur des classes primaire, M. MANGIN, répond à la question : dans l'organisation du service des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, 24 heures sont prévues annuellement aux réunions entre enseignants (conseils de cycle, de maîtres, rencontres avec les parents d'élèves...). Le bilinguisme à l'école amène les enseignants titulaires des classes et les enseignants d'EMILE à se concerter toutes les semaines. Sans compter les conseils de maîtres et de cycle, les 24 heures prévues par les textes sont donc largement dépassées. La remise des livrets a eu lieu ce trimestre sur une journée complète du fait de la fête de Noël le mercredi de la journée du personnage littéraire le vendredi. Aux deuxième et troisième trimestres, elle se déroulera sur une ½ journée (mercredi ou vendredi).

### **5-5- Parking et circulation :**

« Les problèmes de stationnement et de circulation sont devenus vraiment compliqués pour les familles. A 15h, si on n'a pas de chauffeur, il est devenu impossible d'aller récupérer son enfant en maternelle (sauf à arriver à 14h sur le parking et attendre 1h dans sa voiture !).

En effet, sans tenir compte de la couleur de l'autocollant sur le pare-brise, les gardes interdisent l'accès du parking dès 14h50 (car celui-ci est soi-disant plein, ce qui n'est pas toujours le cas).

Y aurait-il moyen de faire rentrer les bus scolaires le long du terrain de sport et ainsi libérer de l'espace sur le parking ?

Ou bien que l'école loue un parking en face du LDD ? »

Ce problème d'accès au parking a bien été pris en compte par la Direction qui loue, en accord avec le CA des places de parking dans TIMAU ROAD.

Le matin, les bus de l'école déposent uniquement les élèves et vont se garer dans le parking de Timau Road. Ils n'occupent donc plus d'espace sur le parking, et il semble à l'équipe de Direction que le problème ne se pose plus pour ce qui concerne le matin.

La même solution est mise en place à l'inverse l'après-midi. Les bus scolaires entrent à présent sur le parking vers 15h20 – 15h25 de manière à laisser le plus de places de stationnement vacantes.

Le Proviseur confirme qu'une fois le parking plein, les gardes de BM ne laissent plus les véhicules entrer (même munis d'un sticker) car sinon le parking se retrouve complètement bloqué. Les véhicules sont autorisés à entrer dès qu'une place se libère.

Il semble à l'équipe de direction que des progrès importants ont été réalisés et qu'il ne peut créer davantage de places de parking. Les parents doivent donc aussi anticiper cette difficulté et utiliser des solutions alternatives de stationnement ou utiliser le service de ramassage scolaire.

« Par ailleurs, êtes-vous en lien avec la police kenyane qui, depuis deux semaines, interdit aux voitures de tourner à droite pour entrer dans le LDD quand on arrive du Yaya (le matin uniquement) ? Les parents ont découvert cette nouvelle procédure un peu fortuitement. Pourquoi le LDD n'a-t-il pas communiqué avec les familles à ce sujet ? »

Suite à la transmission de la question, un courrier a été adressé dans ce sens aux parents ce lundi 14 décembre.

Monsieur Glisia suggère à l'administration de négocier avec le City Council afin que les parents puissent utiliser l'allée des Matatus devant l'entrée principale du Lycée.

#### **6 / Questions diverses posées par les représentants des professeurs :**

Aucune question n'a été déposée de la part des personnels.

Le Proviseur revient néanmoins sur les questions posées lors du CE précédent et annonce qu'une salle (à l'arrière de l'auditorium) a été libérée, nettoyée et repeinte pour devenir une salle de repos des personnels.

Les enseignants volontaires pourront donc venir aider à l'aménagement de cette salle (sol, ameublement). Un petit budget a été prévu à cette occasion.

Une autre demande concernant la localisation actuelle du point de « self » à la cantine pour les enseignants (actuellement situé devant l'infirmerie, point de passage de nombreux élèves) est à l'étude. Une nouvelle disposition devrait être expérimentée en janvier 2016.

#### **7 / Questions diverses posées par les représentants des élèves :**

Les représentants des élèves n'ont aucune question mais Monsieur Bikpo souhaite remercier le CA et l'administration pour le terrain de football.

Monsieur Martin estime que le terrain embellit le Lycée et qu'il donne aux élèves des meilleures conditions d'entraînement. Il annonce également qu'une personne a été recrutée pour travailler sur le projet de délocalisation, projet qui a l'appui de l'Ambassade. Une concertation sera menée avec les élèves, le personnel et les parents.

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Proviseur clôt la séance à 19h30.

Le Proviseur, Président  
**Yvan SCHMITT**



Le secrétaire de séance  
**Soizic LE LIVEC**

